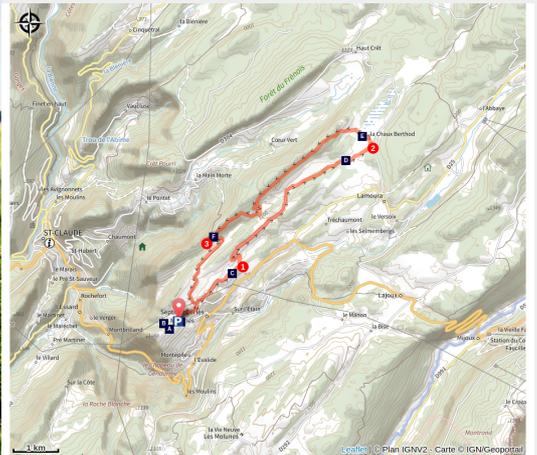


Tour de la Vie Neuve - 22R

Haut-Jura Saint-Claude - Septmoncel les Molunes



Vététistes au dessus de Septmoncel (© Benjamin Becker/Jura Tourisme)



Au départ du site du Replan, au-dessus de Septmoncel, le tour de la Vie Neuve, à parcourir de préférence par terrain sec, traverse à l'aller une succession de combes permettant d'observer l'habitat dispersé typique du Haut-Jura. Au retour, le chemin de crête, tout en creux et bosses, sera apprécié des pratiquants les plus sportifs. Il nécessite un bon niveau technique jusqu'à la descente du col de la Tendue.

Suivre le balisage n° 22 rouge

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 1 h 30

Longueur : 15.8 km

Dénivelé positif : 427 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Naturel

Itinéraire

Départ : Septmoncel

Arrivée : Septmoncel

Balisage : ➤ Boucle VTT

Communes : 1. Septmoncel les Molunes
2. Lamoura

Profil altimétrique

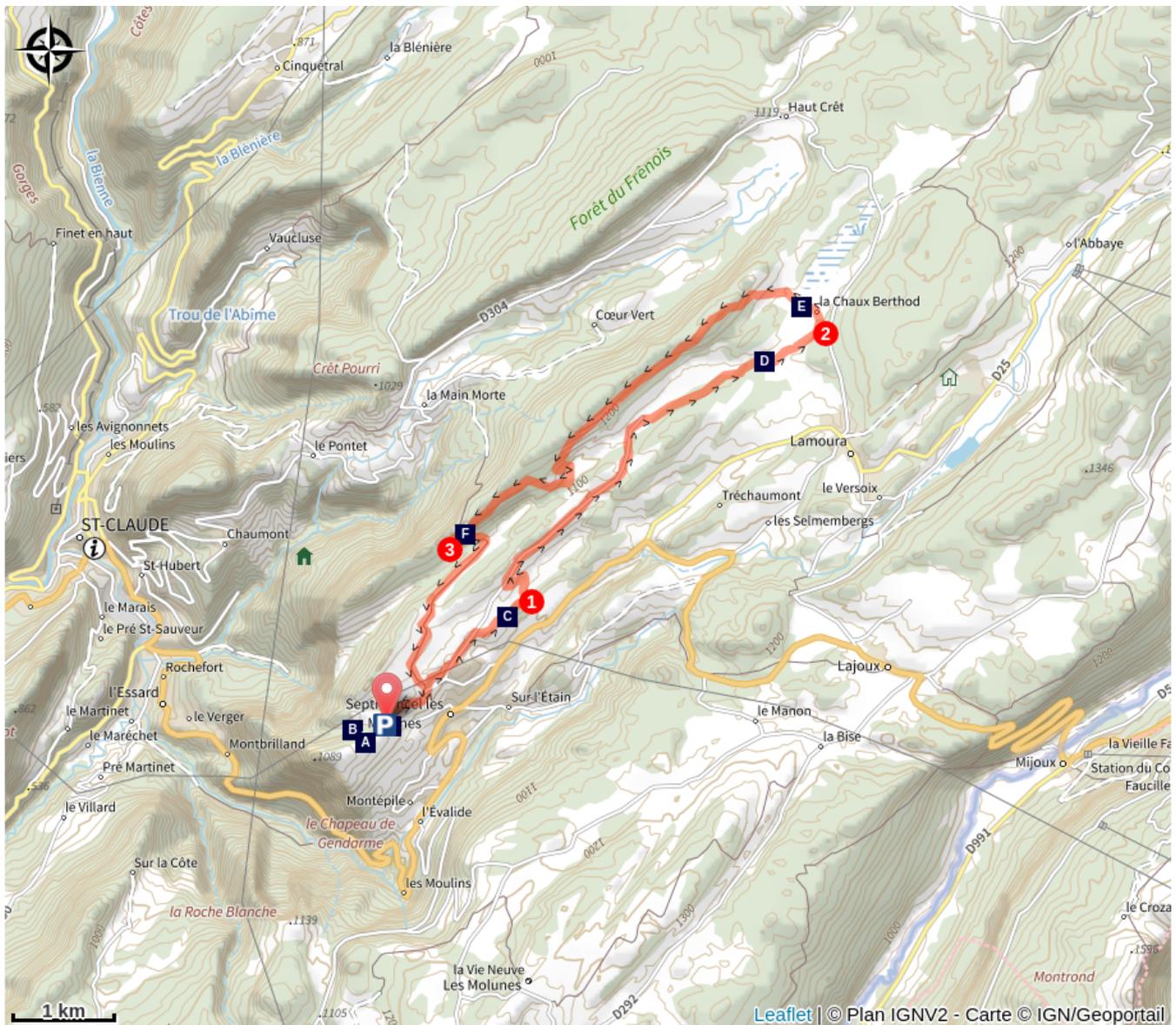


Altitude min 1024 m Altitude max 1250 m

Au **REPLAN**, au niveau du terrain de football, partir par un chemin empierré (balisage GR®). Au poteau **Sous le Jetalet**, prendre une sente à droite jusqu'à **En Richet**.

1. Au poteau **En Richet**, monter à gauche pour rejoindre une petite route montant à **Lévy** puis **Les Eterpets** (poteaux). Prendre à droite dans la combe (passage-VTT) un chemin pouvant être humide. Au Lanchet, rejoindre une petite route que l'on suit jusqu'au poteau **Chaux Berthod**.
2. Au poteau **Chaux Berthod**, bifurquer à gauche et gagner **Les Baumettes** (poteau). Monter ensuite à gauche jusqu'à la forêt en suivant la trace dans le pâturage (passage-VTT). Ici commence un long parcours de crête peu roulant - plus de 2 km - menant au **COL DE LA TENDUE**.
> *Belvédère de la Tendue, vue sur les Monts Jura.*
3. Du **COL DE LA TENDUE**, poursuivre par une descente technique rejoignant une petite route (passages-VTT). Poursuivre par celle-ci et veiller plus loin à bifurquer à droite sur un chemin menant au poteau **Sous le Jetalet**. Légèrement en contrebas, prendre à droite le chemin, emprunté au départ, menant au **REPLAN**.

Sur votre chemin...



- L'Orchis brûlée (A)
- Usine Dalloz (C)
- Défrichements et premiers peuplements (E)
- Point de vue du Replan (G)

- Le chemin des Moines (B)
- L'habitat haut-jurassien (D)
- Col de la Tendue (F)

Toutes les infos pratiques

VTTAE

Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible en VTTAE sans changement de difficulté (reste rouge)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun débris, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Saint-Claude, prendre la direction de Septmoncel par la route des lacets D436. Dans le village de Septmoncel, prendre à gauche au niveau de la place du village en direction du Replan.

Parking conseillé

Parking Le Replan

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude

3, place de l'Abbaye, 39200 SAINT-CLAUDE

contact.ot@hautjurasaintclaud.fr

Tel : 03 84 45 34 24

<https://www.haut-jura-saint-claude.com>



Sur votre chemin...



L'Orchis brûlée (A)

Les pelouses calcaires sont des lieux de prédilection pour de nombreuses espèces végétales, dont les plus célèbres sont les orchidées. Ces fleurs montrent des adaptations très poussées. La plupart sont pollinisées par des insectes, alors que peu d'entre elles produisent du nectar! Pour assurer sa pollinisation, l'Orchis brûlée s'est adaptée en imitant les plantes nectarifères. Leur pétale inférieur est garni de dessins colorés qui convergent vers le cœur de la fleur et indiquent à l'insecte où se poser. Une vraie piste d'atterrissage! Mais le butineur repart bredouille, car la fleur ne lui offre pas de nectar. En revanche, elle en profite pour lui confier du pollen, qu'il transportera vers une autre fleur.

Crédit photo : PNRHJ / Julien Barlet

Le chemin des Moines (B)

Ce chemin, parfois pentu et aujourd'hui étroit et raviné par place, était la principale voie de communication entre Saint-Claude et Septmoncel jusqu'en 1884, date de création de la route des lacets de Septmoncel passant par le fameux Chapeau de Gendarme.

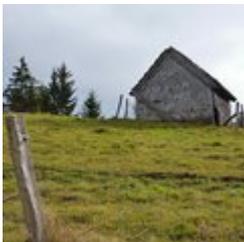
Usine Dalloz (C)

L'usine Dalloz a été créée le 15 décembre 1981. Elle est spécialisée dans le secteur d'activité du commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé. Leader français de la joaillerie, Dalloz Joaillerie accompagne depuis 1916 les plus grandes maisons joaillières dans l'élaboration de leurs plus belles pièces ainsi que dans la fabrication de leur collection.



L'habitat haut-jurassien (D)

C'est dans l'habitat que l'adaptation de l'homme aux éléments est la plus visible. En effet, les toitures sont robustes afin de résister au poids important de la neige. Les demeures haut-jurassiennes avaient aussi la caractéristique de réunir sous le même toit le fourrage, le bois de chauffage, le bétail et les pièces à vivre. Cette organisation nommée « ferme-bloc », permettait de sortir le moins possible durant l'hiver et de bénéficier de la chaleur des animaux pour chauffer la maison tout en économisant le bois de chauffage. Mais cette accumulation de matière combustible augmentait les risques d'incendie. C'est donc dans le but de mettre à l'abri les « richesses » de la famille que des greniers-forts furent bâtis à distance des fermes.



Défrichements et premiers peuplements (E)

Les premiers peuplements de la région de Lamoura sont liés à la ville de Saint-Claude, dont l'origine remonte au Vème siècle. La colonisation de ce territoire débuta avec le défrichage des forêts sous l'impulsion des moines de l'abbaye de Saint-Claude. Les premières occupations étaient temporaires et se limitaient à la belle saison. Le reste du temps, les hommes redescendaient dans les vallées. L'habitat se résumait à quelques cabanes en bois, dispersées au milieu des champs nouvellement ouverts : les chaumes. Les moines de l'abbaye de Saint-Claude attirèrent les premiers colons et leur attribuèrent une terre à cultiver contre le paiement d'impôts et l'acceptation de corvées, sous le régime de la "Mainmorte". Cette contrainte, qui obligeait les paysans à habiter sur les terres qui leur étaient allouées, est à l'origine de la dispersion de l'habitat, les fermes se retrouvant isolées les unes des autres par les terrains exploités.

Puis, petit à petit, autour des "chaumes" primitives se mirent en place de petites communautés, embryons des hameaux et lieux-dits actuels. L'habitat dispersé que l'on observe toujours aujourd'hui est héritier de cette colonisation du territoire haut-jurassien.

Col de la Tendue (F)

Vue sur la chaîne des Monts Jura.

Le Haut-Jura est caractérisé par un relief karstique, terme désignant un ensemble de manifestations topographiques et hydrologiques spécifiques des milieux calcaires dont les roches sédimentaires sont essentiellement formées par l'accumulation de débris d'animaux marins.

Point de vue du Replan (G)

Point de vue du Replan 1032 m : vue sur Saint-claude, sur Avignon les Saint-Claude, le village de Chaumont, intérêt géologique.

Le Jurassique (de 201 à 145 Mio d'années) est nommé d'après la chaîne du Jura, car une grande variété de roches, parfois très riches en fossiles, s'y sont formées durant cette période. Formée par des plissements et des chevauchements lors de la dernière phase de la formation des Alpes, la chaîne du Jura comporte dans ses strates des roches aussi variées que calcaires, marnes, argiles, grès, dolomites, gypse et sel. Les roches tendres comme les marnes ou les argiles sont souvent couvertes de prairies, alors que les calcaires durs forment les falaises et les crêtes – ils sont pour ainsi dire le « squelette » de la chaîne du Jura.